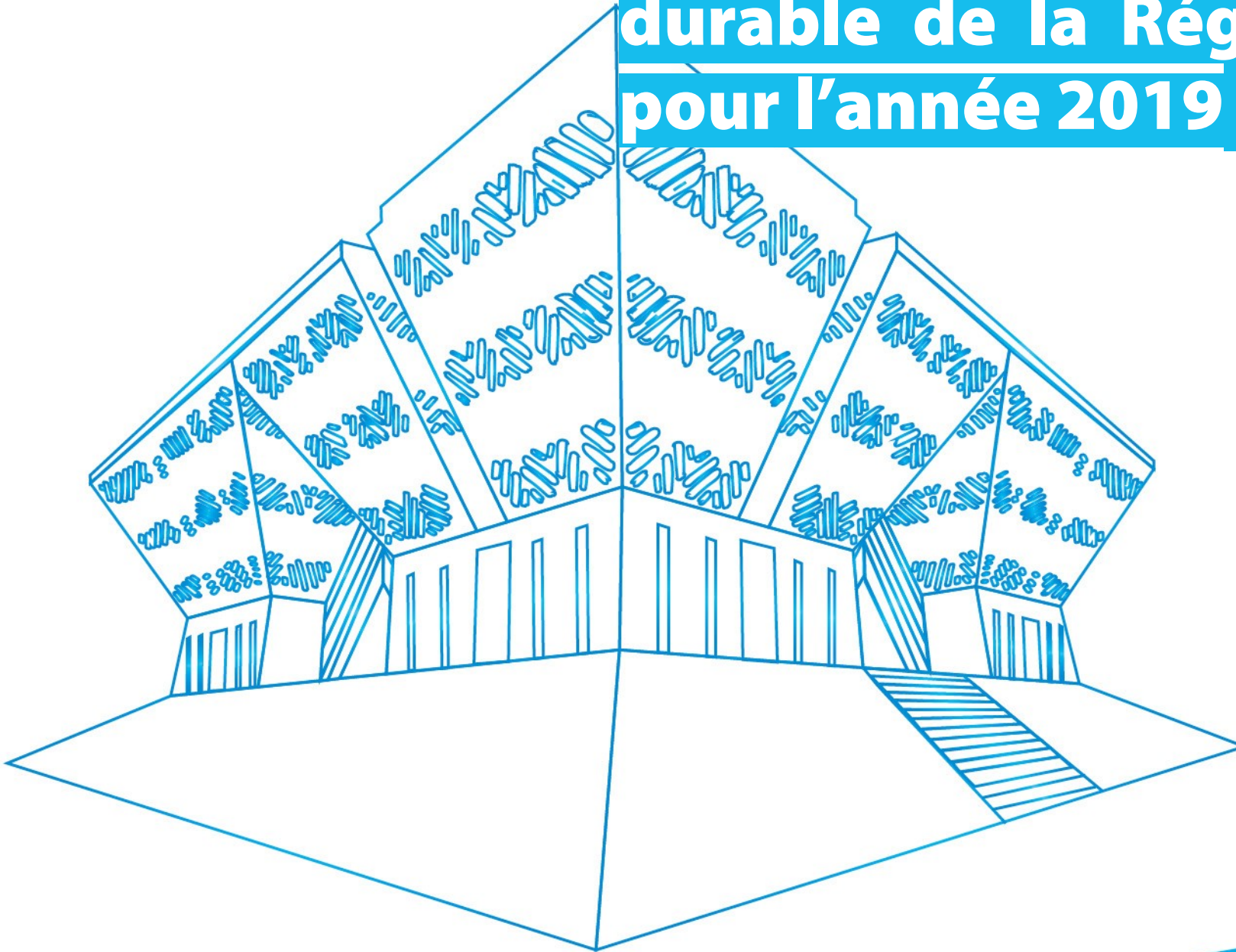


Rapport sur la situation en matière de développement durable de la Région Réunion pour l'année 2019



Cadre juridique

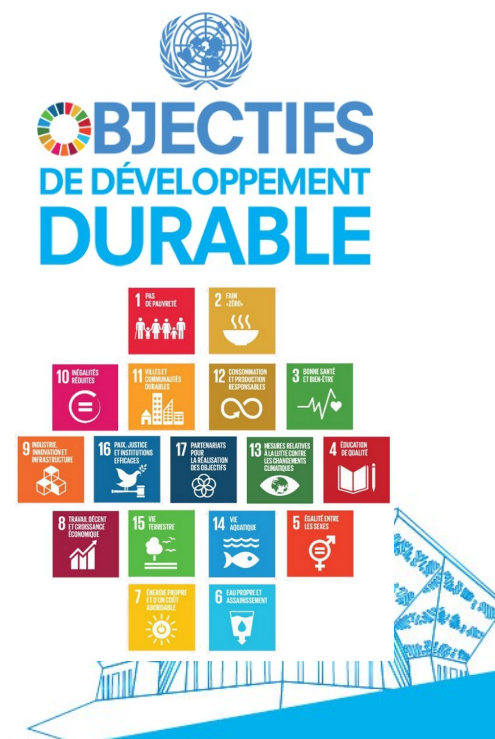
CE QUE PRÉVOIT LA LOI

- L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a introduit pour certaines collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants l'obligation d'élaborer un **rapport sur leur situation en matière de développement durable**
- Ce rapport est présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats sur le projet de budget (article L4310-1 du CGCT)

L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (art. L.110-1 code env.)

- Il répond de façon concomitante et cohérente à **cinq finalités** :

1. La lutte contre le changement climatique
2. La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. La transition vers une économie circulaire



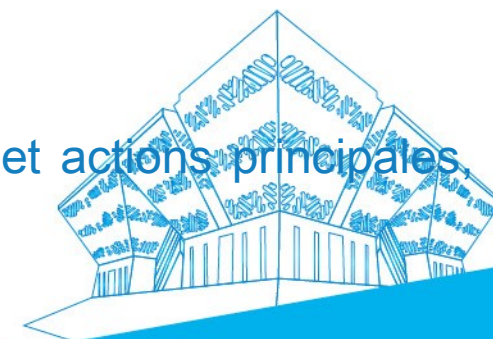
Contenu du rapport

STRUCTURE DU RAPPORT (décret du 17 juin 2011)

- Il décrit sous forme de synthèse la situation en matière de développement durable de la collectivité **à partir des évaluations et bilans produits par la Région**
- Il comporte au regard des **cinq finalités du développement durable** :
 - le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur le territoire => **PARTIE 1**
 - le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité => **PARTIE 2**

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

- Le rapport a été réalisé sur la base des **bilans sectoriels d'activité** de la Région pour l'année 2019 et des échanges avec les directions
- **Présentation synthétique par finalité** : chiffres clés, faits marquants et actions principales, indicateurs, pistes de progrès, éclairage budgétaire



1 – LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

POLITIQUES ET ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

1 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre => volet transports et mobilité durable : RRTG, projet RUNRAIL, aménagements en faveur des TCSP, dév. covoiturage et vélo, ...)

2- Développement des ENR et actions de maîtrise des consommations énergétiques => dispositifs énergie : Chèque Photovoltaïque, ECOSOLIDAIRE, autoconsommation, ...

Faits marquants : zoom sur la révision de la PPE, projet RUNRAIL

Priorités régionales : Piliers 2 et 4

POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES

3- La Région productrice ENR : 11 sites de production PV (dont 4 en gestion propre), micro-centrale hydraulique (3,2 GWh produits)

4- La Région acteur de la mobilité durable : 15 VAE, achats de VE, production photovoltaïque enregistrée sur le patrimoine régional est de 157 MWh

5- La Région maître de sa consommation électrique : augmentation de la conso. électrique des sites (saison chaude et réparation des groupes d'eaux glacées) => + 5,8 % en 2019/2018

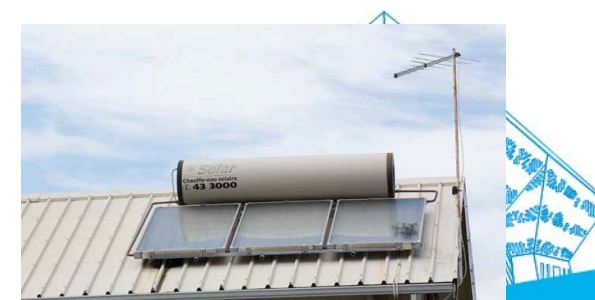
Direction Informatique

Indicateurs :

3 cars à étages de 80 places mis en service (réseau car jaune)
7 500 diagnostics SLIME et SLIME Grand Public
1 109 CES particuliers
400 accords centrales PV individuelles et 194 réalisations

Budget global :

15,6 M€



2 – PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

POLITIQUES ET ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

1- Préserver, valoriser le patrimoine naturel => soutien aux actions portées par les asso. et autres structures (Pétrel, Tuit-Tuit, ...)

2- Développer la connaissance des milieux => accord cadre avec le CIRAD (4 DDP) et travaux extension Pôle de Protection des Plantes

3- Concilier dév. économique et préservation environnement

=> dispositif emplois verts, atténuation de la pression sur le lagon

Faits marquants : zoom sur l'appel à projets « Biodiversité et changement climatique »

Priorités régionales : Pilier 4

POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES

4- Initiatives portées par les agents : jardin partagé à l'Hôtel de Région, installation de ruches

5- Actions de sensibilisation : participation « nuit sans lumière », réduction consommation de papier, phase pilote test de réduction des déchets au sein de la cafétéria de l'Hôtel de Région...

Direction Informatique

Indicateurs :

66 % surface de l'île en espace de protection forte

28 espèces menacées couvertes par un plan d'action

Budget global :

12,9 M€



3 – COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

POLITIQUES ET ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

1- Plus d'égalité des chances pour les familles => prise en charge du billet d'avion, mobilité éducative, formation professionnel en mobilité (Québec, ...), POP3, lutte contre illettrisme,...

2- Engagement pour plus de cohésion sociale et solidarité entre territoires => déclaration d'intention pour la création de la plateforme de coopération de la France de l'OI (PFCOI), partage des savoir-faire (VSI), ...

Faits marquants : zoom sur l'aide alimentaire et les actions spécifiques menées en faveur de la formation et de l'employabilité des réunionnais

Priorités régionales : Piliers 2, 6 et 7

POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES

3- Politique d'intégration des agents : plan handicap (évolution du taux d'emploi de 2,1 % en 2015 à 5,6 % en 2019)

4- Mise en œuvre du télétravail : + 14,3 % en 2019/2018

5- Faire vivre le Comité d'œuvres Sociales et Culturelles de la Région

Direction Informatique

Indicateurs :

157 306 bénéficiaires
continuité territoriale
Aide alimentaire : soutien
des 2 têtes de réseau et
de 22 associations et
épiceries solidaires
49 poste de VSI

Budget global :

94,2 M€



4 – EPANOUISSEMENT DES ETRES HUMAINS

POLITIQUES ET ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

1- Réussite éducative => programmation de la réhabilitation de 36 lycées (19 achevées en 2019), rénovation thermiques, ...

2- Elévation du niveau de qualification et insertion professionnelle => mise en œuvre de 161 actions de formation prof. adultes (CPRDFOP), mise en œuvre du PIC et déploiement de la phase 2 (PRIC) ...

3- Accès à la culture et au sport : diffusion artistique (hors les murs et lycées au cinéma), enseignement artistique et pratiques culturelles, équipement sportifs du Plan régional de Relance

Faits marquants : zoom sur le Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC), le Salon du livre et de la jeunesse de Montreuil et le PRR 2

Priorités régionales : Piliers 1 et 5

POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES

4- Répondre à la qualité de vie au travail et limiter les risques psychosociaux: cellule médico-sociale

5- Amélioration de la situation individuelle des agents et mise en œuvre du télétravail

Direction Informatique

Indicateurs :

4 117 demandes d'aides et allocations étudiants
833 jeunes lycéens sportifs bénéf. Bourse de 2010 à 2019

Budget global :

182,8 M€

GUICHET JEUNES
RÉGION RÉUNION

Guétali
THÉÂTRES
CONCERTS
SPECTACLES
Nous Culture là là !



5 – MODES DE PRODUCTION ET CONSO RESPONS.

POLITIQUES ET ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

1- Economie circulaire => élaboration du PRAEC, 2ème session appels à projets Région/Ademe, sensibilisation des acteurs, ...

2- Valorisation des filières et de la production locale => restauration scolaire (signature charte restauration collective, groupement de commande CODARUN, concours « recettes lontan » ...)

3- Accompagnement des entreprises durables : place de ESS, animation des filières (Eco Agri Réunion, CERBTP, Agorah, ...)

Faits marquants : zoom sur scénario « zéro déchet » et la semaine économie bleue

Priorités régionales : Piliers 3 et 4

POLITIQUES ET ACTIONS INTERNES

4- Développer des usages numériques en interne : relation avec le citoyen (refonte du portail FEDER, fiabilisation du processus de continuité territoriale ...), dématérialisation pour améliorer le fonctionnement interne (transmission des flux PES et dématérialisation des actes budgétaires...)

5- Acheter responsable et gestion optimisée du patrimoine et des coûts de fonctionnement

Indicateurs :

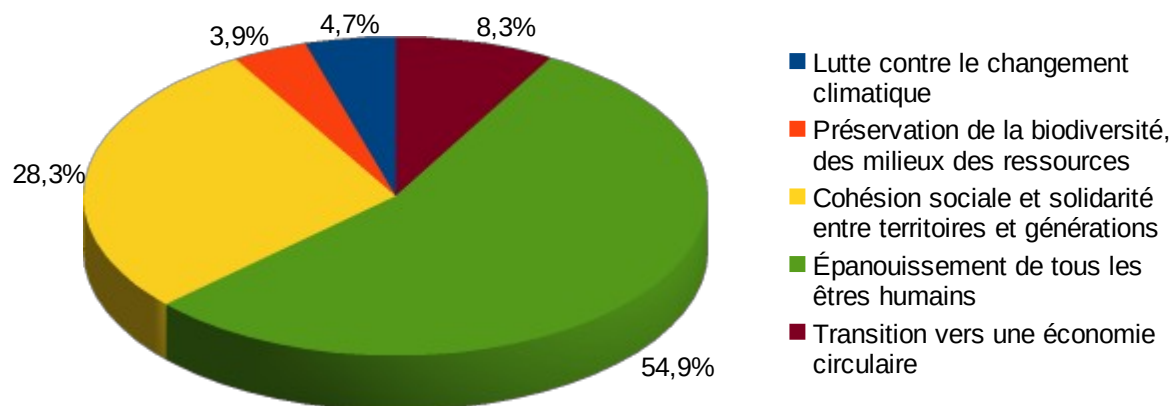
451 kt déchets enfouis
23 lauréats à appel à projet Economie circulaire prod. locaux dans l'assiette des lycéens :
obj. 60 % en 2022
Semaine pei tous les mois, promouvant les produits locaux

Budget global :
27,5 M€



SYNTHESE

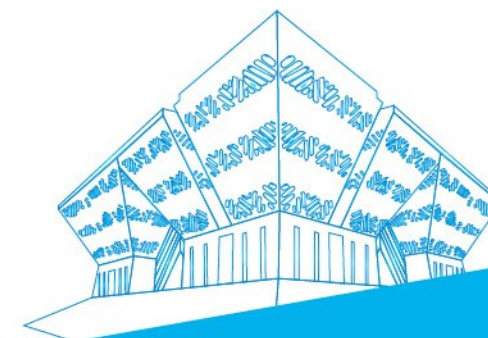
Part de chacune des 5 finalités du développement durable dans le budget global de la Région



Soit, un montant de **333 M€** du budget global consacré au Développement Durable.

Éléments déterminants de méthode :

- Mise en place du **conseil consultatif citoyen** (démarche volontaire de la Région)
- Développement et continuité de la transversalité des démarches et de nouvelles gouvernances





FIN

Merci de votre attention

